

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

Conseil municipal du 27 Janvier 2022**Compte rendu**

L'an deux mil vingt-deux, le 27 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de RONGÈRES, légalement convoqué le 21 janvier 2022 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Christophe MINET, Maire.

Etaient présents : Lionel CHIGNOL, Chantal DESSERT, Sonia FAYET, Nathalie GADET-AUROUX, Philippe GENIN, Cyrielle JOUANNEAU, Frédérique LEROUX, Michel MAITRE, Olivier PISSOCHET, Hervé POIGNE, Laurent POURRET, Dominique VERDIER

Etait(ent) absent(s) excusé(s) : Anna BONET, Julie CAVEAU

Pouvoir(s) donné(s) à Dominique VERDIER par Julie CAVEAU

Le Conseil Municipal désigne Dominique VERDIER secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le rajout de points à l'ordre du jour :

- x Délibération sur la sollicitation du Fonds de Concours de la COM COM

Avis du Conseil Municipal sur la proposition faite :

14 Voix POUR 0 CONTRE 0 Abstention (s)

Travaux église Sainte Marie Madeleine

- **Délibération adoptant le projet définitif et son plan de financement**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2021-02 du 5/02/2021 par laquelle il avait été émis un avis favorable pour solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Allier dans l'optique des travaux de rénovation de l'église Sainte Marie Madeleine. Cette aide a été demandée dans le cadre du dispositif de soutien aux travaux sur le patrimoine rural non protégé.

Il précise que le Conseil Départemental a donné un accord de principe pour ces travaux et qu'il appartient désormais à la commune de solliciter un accord définitif.

Pour ce faire, il reprend le chiffrage des devis retenus ainsi que le plan de financement :

Lot n°1	<u>Entreprise retenue</u>	<u>Montant HT du devis</u>
Couverture	BOURGEOIS	161 778.23 €
TOTAUX		161 778.23 €

Lot n°2	<u>Entreprise retenue</u>	<u>Montant HT du devis</u>
Désamiantage	CMB	9 510.00 €
TOTAUX		9 510.00 €

.../...

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

Lot n° 3	<u>Entreprise retenue</u>	<u>Montant HT du devis</u>
Echafaudage - Maçonnerie - pierres de taille	SARL BEAUFILS	170 572.49 €
TOTAUX		170 752.49 €

Lot n° 4	<u>Entreprise retenue</u>	<u>Montant HT du devis</u>
Plâtrerie - peinture	SARL BEAUFILS	9 759.10 €
TOTAUX		9 759.10 €

Lot n° 5	<u>Entreprise retenue</u>	<u>Montant HT du devis</u>
Vitraux	Thomas VITRAUX	21 770.00 €
TOTAUX		21 770.00 €

Maitrise d'œuvre	La Fabrique d'Architecture	35 000.00 €
Etude préalable	Etude ingénieur du patrimoine M. SANAJUST	6 218.03 €

Il annonce donc que le montant total hors taxe des travaux s'élève donc à 414 607.85 € HT, l'estimation initiale étant de 410 468.03 €

Monsieur le Maire présente le plan de financement définitif qui en découle :

Conseil Départemental - soutien aux travaux sur le bâti (globalisé sur 2 ans) 30 %	123 140.41 €
DETR - travaux d'entretien sur les équipements publics existants (35%*0.65)	93 381.00 €
Conseil Régional d'Auvergne	50 000.00 €
Fondation du Patrimoine 5%	20 000.00 €
Communauté de Communes	5 500.00 €
Etat (1% RN7)	60 000.00 €
Autofinancement	62 586.44 €
TOTAL HT	414 607.85 €



MAIRIE DE RONGÈRES

03150

Monsieur le Maire propose :

- De délibérer afin de solliciter l'accord définitif du Conseil Départemental de l'Allier pour l'attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif de soutien aux travaux sur le patrimoine rural non protégé pour l'église Sainte Marie Madeleine,
- De délibérer pour approuver le plan de financement définitif,

→ décisions du Conseil Municipal

Après l'exposé de Christophe MINET, Maire, le conseil Municipal par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 Abstention(s)

- **APPROUVE** le projet définitif et son plan de financement définitif.
- **ACCEPTE** de solliciter l'accord définitif du Conseil Départemental de l'Allier pour l'attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif de soutien aux travaux sur le patrimoine rural non protégé pour l'église Sainte Marie Madeleine,
- **ACCEPTE** le plan de financement définitif tel qu'établi ci-dessus ;

• Sollicitation du fonds de concours de la COM COM

Monsieur le Maire explique que la communauté de communes Entr'Allier, Besbre et Loire a mis en place en 2018 un fonds de concours pour les communes membres.

Cette aide est octroyée de la façon suivante :

- 60 % de part forfaitaire pour chaque commune
- 20 % en fonction de la population communale
- 20 % en fonction du potentiel financier communal.

La somme annuelle réservée à Rongères s'élève à 6 591.00 € pour l'exercice 2021-2023.

Le fonds de concours peut être sollicité pour tout équipement ou toute opération d'investissement relevant des compétences de la commune, en lien avec l'intérêt communautaire et le projet de territoire.

Monsieur le Maire propose donc de déposer une demande d'aide au titre du fonds de concours pour les travaux de réhabilitation de l'église Sainte Marie Madeleine au titre des années 2021 et 2023 dont le montant total hors taxe s'élève à 414 607.85 €. L'aide sollicitée l'est au titre de l'exercice 2021-2023 et pour l'intégralité du fonds de concours soit 19 773.00 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur cette demande d'aide.

Après l'exposé de Christophe MINET, Maire, le conseil Municipal par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 Abstention(s)

- ACCEPTE** de solliciter le fonds de concours de la communauté de communes au titre des années 2021 et 2023, dans le cadre de travaux de réhabilitation de l'église Sainte Marie Madeleine,
- MANDATE** monsieur le Maire pour la réalisation et le dépôt du dossier concerné auprès de la communauté de communes Entr'Allier, Besbre et Loire.

.../...

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

- **Demande de subvention pour la voirie communale**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaliser des travaux de renforcement et de reprofilage sur plusieurs voies communales.

Voie communale n°36: 2 920.00 € H.T ;

Voie communale n°31: 17 516.00 € H.T ;

Le devis estimatif pour ces travaux s'élève à 20 436.00 € H.T.

Monsieur le Maire propose :

- De délibérer afin de solliciter le Conseil Départemental de l'Allier pour l'attribution d'une subvention globalisée sur deux années (2022-2023), dans le cadre du dispositif de soutien aux travaux de voirie,
- De délibérer pour approuver le devis estimatif des travaux,
- De délibérer pour approuver le plan de financement,

Après l'exposé de Christophe MINET, Maire, le conseil Municipal par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 Abstention(s)

ACCEPTTE de solliciter le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention globalisée sur deux années, dans le cadre du dispositif de soutien aux travaux de voirie ;

ACCEPTTE le montant de 20 436.00 € HT du devis estimatif des travaux ;

ACCEPTTE le plan de financement suivant :

Conseil Départemental - soutien aux travaux de voirie	6 130.80 €
Commune	14 305.20 €
TOTAL HT	20 436.00 €

Questions diverses

Point sur le personnel communal

☛ Recrutement de l'agent technique

Monsieur le Maire informe qu'à la suite du départ en retraite de M. Didier GROSEILLER, adjoint technique territorial, au 1^{er} novembre 2021, la candidature de Monsieur Stéphane BUISSON domicilié à TREZELLES a été retenue.

Ce dernier est recruté dans un premier temps sur un CDD, temps plein, rémunéré au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique territorial, comme il avait été précisé au dernier conseil municipal, à partir du 1^{er} février 2022.

.../...



MAIRIE DE RONGÈRES

03150

☞ Départ en retraite de M. Jean-Pierre BRAYAC

Monsieur Jean-Pierre BRAYAC, actuellement cuisinier au sein de la cantine communale, a souhaité faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} février 2022. Il entend continuer son emploi en cumul de sa retraite comme la loi lui autorise, de ce fait un nouveau contrat lui sera établi dès le 2 Février 2022.

Autres points

☞ Débat sur la protection complémentaire des agents (échéance au 18 février 2022)

Après exposé des faits, le conseil municipal considère qu'à l'entrée en vigueur de la mesure plusieurs mutuelles concurrentes seront sollicitées et que la participation de la commune pourrait être équivalente à 50 % de l'offre de base.

☞ Point sur la distribution de « la plume »

Distribution terminée. Il reste quelques annonceurs à voir.

☞ Organisation d'une fête médiévale au profit de l'église avec le concours des Associations Rongéroises

Dates : du 23 au 25 septembre 2022

Avis favorable du conseil municipal. Les présidents d'associations seront consultés.

☞ Organisation de la fête patronale et de la brocante

Au vu des conditions sanitaires actuelles, une décision doit être prise pour le maintien ou non de ces manifestations.

Pour l'heure, elles restent programmées.

☞ Avenir de l'accueil du mercredi matin

Faut-il conserver l'ouverture de l'accueil du mercredi matin ?

Le sujet ayant déjà été évoqué, le conseil municipal envisage de ne pas rouvrir le service à l'issue de la crise sanitaire et en délibérera lors d'une session ultérieure.

☞ Organisation des prochaines élections

Dates pour les élections présidentielles : le 10 avril 2022 (1^{er} Tour), le 24 avril 2022 (2^{ème} Tour)

Dates pour les élections législatives : le 12 juin 2022 (1^{er} Tour), le 19 Juin 2022 (2^{ème} Tour)

Les conseillers sont priés de réserver ces dates.

.../...

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

Fin de séance : 22 h 00

Christophe MINET, Maire 	Hervé POIGNE, 1 ^{er} adjoint 	Michel MAITRE, 2 ^e adjoint 
Laurent POURRET, 3 ^e adjoint 	Chantal DESSERT, 4 ^e adjointe 	Dominique VERDIER 
Philippe GENIN 	Julie CAVEAU <i>Absente excusée Pouvoir à Dominique VERDIER</i>	Sonia FAYET 
Cyrielle JOUANNEAU 	Anna BONET <i>Absente excusée</i>	Nathalie GADET-AUROUX 
Lionel CHIGNOL 	Olivier PISSOCHET 	Frédérique LEROUX 